

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Arrêté des comptes annuels 2025 Aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux

Objectifs pédagogiques :

- Appliquer les nouveaux textes légaux et réglementaires influençant la préparation des comptes annuels.
- Prendre en compte les nouveaux textes applicables aux travaux.
- Analyser les incidences de ces modifications.

Public visé : chef de mission EC, collaborateur EC confirmé, expert-comptable stagiaire, mémorialiste.

Date et durée :

Jeudi 27 novembre 2025 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie 77000 Curie Vaux-Le-Pénil.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis. Néanmoins, nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances juridiques, comptables, fiscales et sociales dans le cadre de la tenue d'un dossier client.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Echanges d'expériences
- Exposé
- Mini-cas d'application
- Annexes
- Quiz de séquences

Moyens techniques :

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 20 personnes environ

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

89

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

89

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

78

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 07 49 00

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Préambule

Chaque année de nombreux textes légaux, réglementaires, issus de la doctrine et de la jurisprudence modifient le cadre dans lequel les experts-comptables et leurs collaborateurs préparent les comptes annuels. Sommes-nous sûrs qu'au moment des travaux de clôture aucun texte n'a été omis ?

La participation à cette formation permettra de revoir toutes les principales nouveautés parues dont il faut tenir compte pour réfléchir à leur mise en œuvre et ainsi préparer les comptes annuels des clients en toute sécurité.

La formation ne traite pas de la révision des comptes.

Questions Traitées

1 – Panorama de l'actualité comptable, sociale et fiscale, précisions sur l'évolution des textes antérieurs à travers les cycles

- Achats/fournisseurs/stock, ventes/clients, immobilisations, social, fiscalité, trésorerie, capitaux propres, provisions pour risques et charges

2 – Panorama de l'actualité en matière d'information financière et comptable

- Annexe, rapport de gestion...
- Rappel et nouveautés en matière d'obligations comptables des personnes physiques et des personnes morales en fonction des seuils fiscaux et comptables

3 – Panorama de l'actualité juridique

- Nouveaux textes importants
- Jurisprudence

Pour chacun des thèmes abordés ci-dessus seront appréhendées : les lois, la réglementation, la doctrine et la jurisprudence ayant un impact sur la clôture des comptes 2025. La loi de finances 2026 et la loi de financement de la sécurité sociale 2026 seront prises en compte pour ce qui concerne les dispositions entrant en vigueur en 2025.

FORMATEUR : C. BASTIEN

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

77

259, rue Pierre et Marie Curie
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 79 76 00

91

3, av. du Général de Gaulle
91090 LISSES
Tél. 01 84 18 00 10

75

33, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 01 42 65 41 64

50 ter, rue de Malte
75011 PARIS
Tél. 01 43 14 40 50

89

23, boulevard Davout
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 42 07 07

78

38, rue des États Généraux
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 07 49 00